

# ELAN SAVIGNY ENVIRONNEMENT

Boite Postale 01 - 91605 SAVIGNY SUR ORGE cedex

Association Loi 1901 N° W913001582

Site Internet : <http://www.elan-savigny-environnement.org>

Téléphone (répondeur) : Tel. 01 84 18 00 92

E-mail : [contact@elan-savigny-environnement.org](mailto:contact@elan-savigny-environnement.org)



Le 16 avril 2018

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 7 AVRIL 2018

Nombre d'adhérents ayant acquitté la cotisation 2017 : 209 familles

Adhérents présents : 78 - Pouvoirs : 81 - Total des présents et des représentés : 159

Le quorum statutaire (70) étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

**Le bureau de l'assemblée générale est constitué comme suit :** Dominique Catérini (Président) – Etienne Lambert (Secrétaire) – Michel Marchon (Trésorier) – Françoise Zajac (Trésorière- adjointe).

Le Président remercie les adhérents présents et représentés, toujours aussi nombreux, ce qui est un fort encouragement pour poursuivre nos actions. Merci aux représentants des associations amies : Gérard BELOT, président du CIPE de Morangis, accompagné de Sylvaine DEPORT, secrétaire, Pierre JAVALET, Président de l'Association Cadre de Vie Juvisy-Plateau, Denis MAZODIER vice-président, représentant Jean-Pierre MOULIN président d'Essonne Nature Environnement (ENE), Claude CARSAC, trésorier d'ENE, les Amis du Coteau des Vignes, l'Amicale du Jardin Paul Jovet de Juvisy, les AMAP de Savigny et de Juvisy, et bien d'autres.

Nos remerciements iront également aux personnalités présentes, concernées tout autant que nous par notre environnement, notamment Mme Brigitte VERMILLET, vice-Présidente du Conseil Départemental en charge de l'environnement, Robin REDA, député de la 7ème circonscription, Alexis TEILLET, représentant le maire de la commune et plusieurs membres du conseil municipal, issus aussi bien de la majorité que des oppositions

### RAPPORT MORAL ET ACTIVITÉ

Élan-Savigny Environnement est apolitique et s'occupe essentiellement du cadre de vie des Saviniens et de questions environnementales. Le droit d'association est une liberté fondamentale de notre démocratie. Les actions citoyennes conduites par notre association et par ses membres sont autant de soins apportés à la démocratie. Nos actions ont toutes pour finalité l'amélioration durable du « vivre ensemble » à Savigny-sur-Orge et dans les environs.

Les 16 membres du conseil d'administration se réunissent une fois par mois de septembre à juillet. Des réunions complémentaires sont parfois nécessaires suivant les sujets à traiter.

Élan-Savigny Environnement a des représentants auprès de divers organismes officiels, tels que :

- la Commission Consultative de l'Environnement à Orly (pour débattre tout particulièrement des travaux sur l'aéroport d'Orly, ainsi que des trajectoires) ;
- la Commission Consultative d'Aide aux Riverains, afin de débattre des aides que peuvent recevoir les riverains d'Aéroport de Paris ;

- le Syndicat de l'Orge (SIVOA) et le Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Yvette (SIAHVY), afin d'étudier tout particulièrement la protection de la faune et de la flore sur les abords des rivières, les plans inondations et la mise en place des circulations douces.

Des administrateurs sont présents également dans d'autres associations, telles que :

- DRAPO - ex-AVEVY - Défense des Riverains de l'Aéroport de Paris-Orly
- UECNA : l'Union Européenne Contre les Nuisances Aériennes
- UFCNA : l'Union Française Contre les Nuisances Aériennes
- La Convergence Associative contre les nuisances aériennes
- France Nature Environnement Ile-de-France
- Essonne Nature Environnement
- La Fédération des Circulations Douces en Essonne (FCDE)
- CIRCULE : pour la défense des usagers de la ligne C du RER.

Régulièrement, nos administrateurs rencontrent les élus de la circonscription, du Conseil Départemental, des responsables d'Aéroport de Paris, de la Direction Générale de l'Aviation Civile, d'Ile-de-France Mobilités (ex-STIF) et de la SNCF.

### **PRINCIPAUX DOSSIERS ÉTUDIÉS EN 2017-2018**

#### **T 12 EXPRESS (ex- TTME Tram-Train Massy-Evry).**

Après quelques semaines d'arrêt, les travaux viennent de reprendre. Le 14 février dernier, des responsables d'Ile-de-France Mobilités sont venus présenter le calendrier des travaux lors d'une réunion à Morsang s/Orge ; nous croyons savoir qu'une réunion commune Epinay-Savigny devrait avoir lieu d'ici quelques semaines.

La mise en service a été reportée à 2020, soit avec un an de retard.

Le financement (526 millions €) est assuré.

Le T 12 Express doit être interconnecté avec les lignes structurantes des RER B & C, la future ligne 18, les lignes TGV Atlantique et Méditerranée, les lignes de bus.

L'arrivée du T 12 Express offre en outre l'opportunité de restructurer les lignes de bus et de renégocier avec les transporteurs.

Le T 12 Express supprimera à terme le barreau ferroviaire, de banlieue à banlieue, Juvisy-sur-Orge – Versailles Chantiers.

Faute d'avoir obtenu une gare sur la commune, Savigny pourrait obtenir un arrêt du T 12 Express à un emplacement qui reste à déterminer.

#### **Gare du RER C.**

La gare de Savigny accueille chaque jour environ 12 000 voyageurs. Après l'incendie du poste des Ardoines en 2014, la fréquence horaire des trains aux heures de pointe a été ramenée de 12 à 8, avec la promesse de revenir à 12 trains en 2017. Promesse non tenue : la SNCF annonce le maintien à 8 trains !! avec la perspective de descendre à 4 trains dès la mise en service du T12 Express en 2020, les trains CIME et VICK étant alors terminus Juvisy.

Par ailleurs, nous avons rencontré très récemment les techniciens de la SNCF en charge de l'aménagement de notre gare et nous avons pu ainsi faire plusieurs propositions : rétablissement de l'accès côté Nord par l'ancienne gare de marchandises, installation d'un parc à vélos, révision du souterrain, retour de la boîte aux lettres devant l'entrée de la gare, installation d'un ascenseur côté avenue Charles-de-Gaulle, etc... Ces techniciens ont pris en compte nos propositions. Un rendez-vous doit avoir lieu avec la mairie afin de finaliser le dossier.

#### **Les nuisances aériennes et Orly.**

Après un été 2016 catastrophique au niveau des nuisances, l'été 2017 a été un peu plus supportable. ADP aurait donc pu mieux faire la première année. Les travaux engagés le 25 juillet 2017 se sont achevés le 25 août, soit avec une petite semaine d'avance sur le programme. Notre demande de traiter 2018 comme une

« année blanche » (maintien en service des 2 pistes principales) a été entendue, en dépit des réticences de certains élus.

L'an dernier, nous indiquions « nous devons rester très vigilants car il y a toujours la crainte d'un désengagement de l'État par **cession** - partielle ou totale - de ses parts au profit d'un grand groupe privé du bâtiment ».

ADP est valorisé à 18 milliards d'euros à ce jour en bourse ; l'État en détient 50.6 %, ce qui représenterait à la vente environ 9 milliards. Mais cette cession priverait l'État d'importants dividendes, ADP ayant réalisé un bénéfice de 571 millions nets en 2017 pour un chiffre d'affaires de 3.6 milliards.

Depuis l'automne dernier, l'aéroport d'Orly aura connu trois directeurs :

- M. Franck MEREYDE, parti gérer la participation d'ADP dans l'aéroport principal de Turquie ;
- M. Marc HOUALLA, muté sur l'aéroport Charles-de-Gaulle ;
- M. Régis LACOTE, en provenance de l'aéroport Charles-de-Gaulle.

Avec le premier directeur, nous avons pu « négocier » les travaux de la piste 04 (ou 06/24).

Avec le second, nous avons eu deux réunions, en décembre 2017 et janvier 2018, au cours desquelles deux scénarios ont été présentés pour la rénovation de la piste 3 (ou 08/26) :

- 18 semaines de travaux en 2019 entre mi-mai et mi-septembre ou entre mi-juillet et mi-novembre ;
- 14 semaines de travaux de mi-juillet à mi-octobre 2019 puis 13 semaines au printemps ou à l'été 2020.

Pour notre part, nous avons rappelé le courrier reçu du Président d'ADP : il n'y aura aucuns travaux en 2020. ADP devrait présenter dans les prochaines semaines les solutions aux élus et aux associations.

Pour notre part, nous avons rendez-vous avec le nouveau directeur le 27 avril prochain.

Élan-Savigny Environnement participe à travers différentes associations aux Assises du Transport Aérien, sous la présidence de la Ministre des Transports, à qui nous allons adresser un courrier pour lui faire part de notre inquiétude quant à la privatisation éventuelle d'ADP. Nous demanderons également de participer à l'élaboration d'un cahier des charges afin d'inscrire dans la loi le couvre-feu, l'usage restreint de la piste 2 (ou 02/20) dite piste de secours, l'interdiction des trajectoires « directes » (raccourcis qui entraînent le survol de Savigny).

### **Quartier de Grand Vaux.**

Élan-Savigny Environnement participe, au sein du Conseil citoyen, à l'aménagement du quartier de Grand Vaux. Des propositions ont été transmises à Monsieur le Maire, en particulier la création d'une salle de spectacles, d'un centre de santé, de pistes cyclables, etc...

Un questionnaire relatif à la desserte de la ville est en cours de diffusion auprès des adhérents afin de transmettre aux différentes autorités des propositions de déplacements et de nouveaux circuits de bus.

Le Collectif Climat Nord-Essonne a présenté une opération « Jardin à partager », afin en particulier animer le quartier. Le budget prévu pour cette réalisation est très modeste, mais les Services nationaux ?? de la Politique de la Ville nous ont indiqué ne pas disposer de fonds, ce qui est fort regrettable. Par contre, le bailleur social Coopération & Famille accepte de porter ce projet, et nous l'en remercions. Les services municipaux de notre ville apportent également leur soutien.

Le lancement de cette opération doit débiter dès cet après-midi 7 avril à 15 h.

### **Autres dossiers.**

1/ **Nettoyage des berges de l'Orge** : une adhérente, parente d'élèves à l'école Ferdinand Buisson a souhaité qu'Élan-Savigny Environnement renouvelle l'opération « Essonne Verte Essonne Propre ». C'est bien volontiers que nous organiserons cette opération qui se déroulera le samedi 2 juin à partir de midi, en commençant par un pique-nique. Cette opération est soutenue par le Conseil Départemental et la Ville. Le conseil municipal des jeunes sera présent.

Tous les déchets peuvent être apportés ce jour-là, une benne spéciale pourra les recueillir.

2/ **Circulation des poids-lourds rue Jean-Allemane** : le panneau provisoire implanté (depuis près de 10 ans !) sur la bretelle de sortie de l'autoroute sens province-Paris, qui interdit la traversée de la ville aux poids-lourds, a disparu depuis le début de l'année. Il y aura lieu d'étudier les conditions de circulation des poids lourds en traversée de Savigny, qui entraînent des bouchons et des pollutions chimiques et sonores pour les riverains.

Compte rendu AG 2018.doc3/6

3/ **Circulations douces** – aménagement du sentier et de la promenade de l’Orge : Élan-Savigny Environnement essaie de trouver une solution avec le Syndicat de l’Orge et la mairie afin que la promenade le long de l’Orge en particulier aux Prés Saint-Martin puisse déboucher au-delà de l’ancien terrain Cantoni. Le seul obstacle serait d’ordre administratif ou notarial.

Il semblerait qu’un plan de circulation automobile soit en cours d’élaboration, quartier par quartier

4/ **Prolongement du T7** jusqu’à la gare multimodale de Juvisy. Une convention a été signée entre la SNCF/Ile-de-France Mobilités/Conseil Départemental concernant l’installation du poste de transformation du T7 sous le pont de la gare multimodale de Juvisy. Cela pourrait indiquer que le prolongement du T7 depuis Athis-Mons jusqu’à Juvisy est relancé. Toutefois, De nombreux obstacles restent cependant à surmonter.

5/ Il y a des années, Savigny comptait 3 salles de **cinéma** dans notre ville. Aujourd’hui, plus rien ! Le propriétaire du plus vieux cinéma de l’Essonne semblerait disposé à vendre, mais le dossier paraît très complexe, avec de nombreux litiges et responsabilités à répartir.

Derrière le cinéma il y a un terrain de tennis municipal dont l’entrée se fait par la rue de la Liberté. Nous avons suggéré il y a plusieurs mois que ce terrain soit ou bien remis en état pour jouer au tennis ou bien transformé de manière très provisoire en parking pour le personnel municipal. Le provisoire durant parfois plusieurs années, cette seconde solution apporterait un mieux appréciable aux employés et usagers des services publics proches.

6/ **Compteur Linky** : nous ne sommes pas des spécialistes en la matière, mais les nombreux articles que nous avons lus nous conduisent à demander à la ville de Savigny de bien vouloir provoquer une réunion publique sur le sujet, comme l’ont promis des municipalités voisines.

7/ **Décharge à Champlan** : la réalisation des grands travaux par la Métropole du Grand Paris va conduire à évacuer des tonnes et des tonnes de remblais que Champlan a été désignée pour « accueillir ». Nous devons signer la pétition s’opposant à cette désignation, les habitants n’ayant même pas été consultés.

**L’assemblée générale de l’association Élan - Savigny Environnement, réunie le 7 avril 2018, approuve à l’unanimité le « Rapport moral et d’activité » de l’exercice 2017.**

## RAPPORT FINANCIER 2017

### *Recettes / dépenses par poste* 2017

<i>Imputation</i>	<i>Produits</i>	<i>Charges</i>
ABONNEMENT		292,00 €
APPORT 3R	540,00 €	
ADHESION	2 362,00 €	
ADHÉSION D'ELAN-SE		444,00 €
AFFRANCHISSEMENT		38,77 €
ASSURANCE		73,35 €
BOITE POSTALE REDEVANCE		82,80 €
CONVERGENCE		126,51 €
DEPLACEMENTS-REPRESENTATION		323.61 €
DIVERS		217,69 €
DONS		150,00 €
FOURNITURES DE BUREAU		142,78 €
FRAIS BANCAIRE		73,66 €
IMPRIMANTE CANON		312,00 €
INTERETS Livret Bleu	103,00 €	
INFORMATIQUE		99,00 €
TÉLÉPHONIE		14,28 €
TOTAUX	3 005,00 €	2 390,45 €

## *Soldes bancaires au 31 décembre 2017*

Livret Bleu :	15 958,16 €
Compte-courant :	4 194,47 €
Caisse :	385,28 €
TOTAUX	20 625,91 €

Collectif Climat Cop 21	<u>3 736,88 €</u>
TOTAUX	24 362,79 €

Conformément à l'article 9 de la loi du 1<sup>er</sup> 1901, l'Association 3R, qui a cessé toute activité, a décidé de transférer son actif à Élan-Savigny Environnement.

Nous aurons une pensée particulière pour notre ancien trésorier et ami, M. Marcel MARTIN qui nous a quittés cet hiver.

**L'assemblée générale de l'association Élan - Savigny Environnement, réunie le 7 avril 2018, approuve à l'unanimité le Rapport financier 2017.**

### COTISATION 2018

Il est proposé de ne pas changer le montant de la cotisation pour 2018, soit 10 € par famille. 4 adhérents proposent de créer une cotisation pour un célibataire d'un montant moins élevé.

**L'assemblée générale de l'association Élan - Savigny Environnement, réunie le 7 avril 2018, décide à l'unanimité moins 4 voix de fixer la « cotisation 2018 » à un niveau unique et d'en reconduire le montant à 10 € par famille.**

### RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Sortants rééligibles se représentant : Françoise ABOUSSIOUD, Evelyne MORIN, Jacques LAGRANGE.
- MM. Etienne LAMBERT, Maati BOUKHERA ayant déménagé l'un en province, l'autre à l'étranger, ont démissionné de l'association.
- Pas de nouvelle candidature.
- **L'assemblée générale de l'association Élan - Savigny Environnement, réunie le 7 avril 2018, élit l'unanimité** Françoise ABOUSSIOUD, Evelyne MORIN, Jacques LAGRANGE pour un mandat de 3 ans.

### MOTION

#### **Aéroport d'Orly.**

Réunie le 7 avril 2018, l'assemblée générale d'Élan - Savigny Environnement mandate le conseil d'administration pour poursuivre son action en direction des objectifs suivants :

Mener toute action en vue de :

- Pérenniser et faire respecter l'arrêté ministériel de 1994 qui fixe à 250 000 par an le nombre de créneaux attribuables.
- Pérenniser et faire respecter le couvre-feu.
- Demander que les autorités aéroportuaires informent le public de tout projet, temporaire ou pérenne, de modification des trajectoires neuf mois au moins avant sa mise en œuvre.

- Limiter l'usage de la piste n°2 aux stricts impératifs de sécurité et interdire son utilisation pour assurer un trafic normal en cas d'indisponibilité d'une piste principale.
- Interdire les trajectoires « directes » (raccourcis vers l'Ouest) qui entraînent le survol de Savigny et créent une gêne sonore importante pour un gain négligeable de temps et de carburant.
- Limiter au maximum les nuisances lors des travaux à Orly.

**L'assemblée générale de l'association Élan - Savigny Environnement, réunie le 7 avril 2018, approuve à l'unanimité la motion ci-dessus.**

## CONCLUSION

La séance est levée et les participants se retrouvent autour d'un rafraichissement pour poursuivre des débats et échanges amicaux.

Le président remercie de leur présence les adhérents, ainsi que les officiels.

Le conseil d'administration se réunira le 2 mai 2018 afin d'élire les membres du bureau et les représentants auprès des institutionnels privés ou publics.

Nous restons à la disposition de nos adhérents et amis pour toutes questions ou demandes d'informations complémentaires concernant cette assemblée générale et le présent compte-rendu.

Le président, M. Dominique CATÉRINI